



Rabat, le 19 avril 2022

A

**L'attention des Présidents de clubs,
Unités de Cavalerie**

Objet : Inscription et enregistrement des poneys/chevaux d'Equiplay.

Afin de permettre aux poneys/chevaux des clubs affiliés à la Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres (FRMSE) à participer aux compétitions « EQUIPLAY » et dans le cadre de l'encouragement et la vulgarisation de cette discipline, la FRMSE prendra en charge l'inscription et l'enregistrement 2022 de ces dits-poneys/chevaux.

Dans ce sens, les Présidents des clubs sont priés :

- ✓ D'une part, à nous communiquer les listes des poneys/chevaux appartenant aux Clubs et désirant les faire participer aux Concours Officiels.
- ✓ D'autre part, veiller à l'exécution du code procédural dont les modalités sont portées en Annexe.



Edite FAKIR
Directeur Général
F.R.M.S.E



ANNEXE : modalités procédurales.

Les poneys/chevaux des clubs équestres affiliés à la FRMSE, désirant participer aux compétitions « EQUIPLAY », sont répartis en deux catégories :

1^{ère} catégorie : chevaux/poneys identifiés par puces électroniques et ayant des documents d'accompagnement valides.

Pour chaque cheval/poney, l'administrateur de « IT system » du club procédera à :

- ✓ La vérification de la conformité du protocole de la vaccination contre la grippe et la rhinopneumonie ;
- ✓ Ajouter le dit- cheval/poney dans la base de données du « IT system » en remplissant toutes les cases obligatoires, charger le document d'accompagnement en forme PDF et sauvegarder l'ajout.
- ✓ Communiquer la liste des poneys/chevaux sauvegardés à la FRMSE pour qu'ils soient activés (validation des inscriptions et les enregistrements 2022).

2^{ème} catégorie : poneys/chevaux non identifiable par puces électroniques et/ou n'ayant aucun document d'accompagnement valide.

Les Présidents des clubs et des unités de Cavalerie doivent prendre attache avec les services des Haras Régionaux pour régulariser l'identification des dits-chevaux/poneys et leurs établir des documents d'accompagnement, et ce, dans les meilleurs délais.

Aussi, la liste répertoriant les chevaux/poneys de cette catégorie doit être communiquée à la FRMSE, afin d'assurer l'accompagnement de vos requêtes auprès des services des Haras nationaux.

